

# Flash info

## PREMIÈRES AFFECTATIONS 2014

### PUBLICATION DES PROJETS DE MOUVEMENT

**Avant la publication du projet, confiez un double de votre demande de 1<sup>ère</sup> affectation aux élu-es CGT en CAP Nationale.**

Ce double de la **Fiche de mutation n° 75 T** permettra aux élu-es CGT de vérifier que vous n'avez pas été lésés suite à la publication du projet de mouvement.

Votre demande sera vérifiée vœu par vœu par nos élu-es afin de s'assurer que vous n'avez pas été primés à tort.

L'envoi de votre double permettra également de préparer la défense de votre dossier en vue de la CAP de mutation / 1<sup>ère</sup> affectation.

Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez déposer ce double de votre demande de 1<sup>ère</sup> affectation auprès des militants syndicaux CGT Finances Publiques, l'envoyer par mail ou à l'adresse suivante:

#### **CGT FINANCES PUBLIQUES**

CAP A ou B ou C

case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

Montreuil, le 29 avril 2014

Syndicat national  
CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

● dgfip@cgt.fr

● [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

● Tél. : 01.55.82.80.80

*Il ne faut pas oublier de joindre la première page où sont indiqués état civil, ancienneté...*

*Pensez à joindre les copies de vos pièces justificatives si il y en a (en cas de rapprochement notamment).*

*Pensez également à inscrire un numéro de téléphone portable sur la première page de ce double.*

# Calendrier

## Projets des premières affectations

Les différents projets de mouvement sont publiés sur l'intranet Ulysse.

### PROJET DIFFUSION Ulysse

A - inspecteurs stagiaires : 5 mai

B - contrôleurs stagiaires : 13 mai

C - AAFIP stagiaires : 21 mai

Pour se trouver dans le projet, mieux vaut chercher dans la liste triée par « *Direction de départ* ».

**Le code de l'ENFiP est A55.** Une fois sur la bonne liste les stagiaires sont classés par ordre alphabétique.

Pour les AAFIP stagiaires issus du concours externe mieux vaut contacter le service RH de sa Direction de recrutement ou les élu-es CGT (*coordonnées en page 4*).

## Consultations et préparations des dossiers

Les élu-e-s des CAP nationales pour la CGT Finances Publiques prépareront vos dossiers :

A - inspecteurs stagiaires : du 5 au 23 mai

B - contrôleurs stagiaires : du 13 mai au 4 juin

C - AAFIP stagiaires : du 21 au 26 mai

## Mouvements définitifs

Les mouvements définitifs seront publiés sur l'intranet Ulysse.

### MOUVEMENT DIFFUSION Ulysse

A - inspecteurs stagiaires : 27 juin

B - contrôleurs stagiaires : 4 juillet

C - AAFIP stagiaires : 5 juin

# Projet de mouvement

## » Ce projet peut-il être modifié ?

Comme son nom l'indique ce n'est qu'un projet. Il sera revu suite à la CAP nationale.

**Lors du mouvement définitif vous ne pouvez obtenir qu'un vœu supérieur à celui obtenu au projet. Au pire vous restez affecté sur le vœu obtenu au projet.**

*Exemple: Votre demande comporte 45 vœux. Le projet vous permet d'obtenir votre 28<sup>e</sup> vœu. Votre affectation définitive se fera obligatoirement sur l'un de vos vœux compris entre le 28<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup>.*

Si vous êtes satisfait-e du projet, vous pouvez vous en tenir à l'affectation obtenue et demander au bureau RH qui gère le mouvement de ne pas re-étudier votre demande suite à la CAP.

Pour cela il vous faut envoyer au bureau RH, via le service RH de la DDFIP, une «*déclaration de satisfaction*» (cf. instructions).

## » Concrètement, comment réagir ?

Voici tous les cas de figure possibles:

### ■ Vous obtenez votre vœu n°1:

Bravo, votre affectation est considérée comme définitive (puisque vous ne pouvez obtenir qu'un vœu supérieur ou égal lors du mouvement définitif). Il est inutile de renvoyer une déclaration de satisfaction.

### ■ Vous obtenez un des vœux figurant dans votre demande et il vous satisfait:

Vous pouvez rendre définitive cette affectation en envoyant au bureau RH qui gère le mouvement une «*déclaration de satisfaction*».

**ATTENTION!** Avant d'envoyer cette déclaration, mieux vaut en discuter avec un-e élu-e ou un expert-e de la CGT Finances Publiques. Il ne faudrait pas avoir de regrets après le mouvement défi-

nitif en constatant que vous vous êtes privés de la possibilité d'obtenir un vœu encore plus satisfaisant.

■ **Vous obtenez un des vœux figurant dans votre demande mais il ne vous satisfait pas: contactez les élu-es CGT Finances Publiques en prévision de la CAP.** Ils prépareront la défense de votre dossier en s'appuyant sur votre situation personnelle et la situation des effectifs dans les résidences et directions souhaitées.

■ **Vous n'obtenez aucun de vos vœux et êtes affectés d'office.**

***Ce cas de figure n'est envisageable qu'en 1<sup>ère</sup> affectation (liste d'aptitude, examen professionnel, stagiaires des écoles):***

### **RÉAGISSEZ SANS TARDER !**

Contactez les élu-es et expert-es de la CGT Finances Publiques pour voir si une extension de demande de 1<sup>ère</sup> affectation est envisageable.



## Comment contacter les élu-e-s et expert-e-s CGT ?

### Standard téléphonique :

**01 55 82 / 80 80 ou 80 72 ou 80 74**

*Attention, durant les 48 h qui suivent la publication d'un projet, vu le nombre de sollicitations, il peut être difficile de joindre les élu-es et expert-es CGT. Donc n'hésitez pas à insister (urgence) ou à rappeler ultérieurement (moins urgent). Vous pouvez aussi contacter les élu-es par mail sur leur boîte professionnelle.*

### Collaborateurs Permanents du Bureau National (gestion des questions relatives aux CAPN) :

**Nathalie MICHALCZENIA**, élue en CAPN, référente catégorie A - tel. : 01 55 82 80 77 ou 06 74 51 91 81

**Michel RABILLARD**, élu en CAPN, référent catégorie B > tel. : 01 55 82 80 84 ou 06 32 07 39 93

**Gilles BAUDET**, élu en CAPN, référent catégorie C - > tel. : 01 55 82 80 81 ou 80 72 ou 80 74

\*\*\*

#### CAPN n°4 - Grade d'Inspecteur

Titulaire: **Nathalie MICHALCZENIA**

Titulaire: Marie ENJALBERT

Suppléante: **Ghislaine MUSSCHE**

Suppléant: **Michel TROJANI**

#### CAPN n°6 - Corps de Contrôleur

*Contrôleur Principal*

Titulaire: **Michel RABILLARD**

Titulaire: **Pascal GRANET**

Suppléant: **Patrick COSSEC**

Suppléant: **Franck STOCKER**

*Contrôleur 1<sup>ère</sup> classe*

Titulaire: **Richard BORDONNEAU**

Suppléant: **Nathalie GHIO**

*Contrôleur 2<sup>e</sup> classe*

Titulaire: **Michel MERLE**

Titulaire: Séverine DORRMANN

Suppléant: **Jorge DEVECCHI**

Suppléante: **Béatrice CHIRON-SAICH**

#### CAPN n°7 - Corps d'agent administratif

AAP1

Titulaire: **Gilles BAUDET**

Titulaire: Raymonde VITALI

Suppléante: **Patricia MATHUF**

Suppléante: Corinne GORIN

AAP2

Titulaire: Guillaume LEMARCHAND

Titulaire: **Sébastien WEBER**

Suppléante: **Fabienne Colonna De Leca**

AA1

Titulaire: **Philippe GUILLERET**

Suppléant: **Dara TAN**

*Toutes CAP Nationales confondues, la CGT Finances Publiques est l'organisation syndicale qui dispose du plus d'élu-es pour vous défendre !*

\*\*\*

### Localement, qui contacter à l'ENFiP ?

▶ **Fanny DE COSTER**, responsable du suivi de l'ENFiP pour la CGT Finances Publiques :

06 32 08 28 56

ou : [fanny.de-coster@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fanny.de-coster@dgfip.finances.gouv.fr)

▶ **Said ZERAR**, expert en CAP Nationale A :  
[said.zerar@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:said.zerar@dgfip.finances.gouv.fr)

▶ **Laëtitia BARRIER**, experte en CAP Nationale A :  
[laetitia.barrier@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:laetitia.barrier@dgfip.finances.gouv.fr)

▶ **Luc WAY**, ancien élu en CAP Nationale :  
[luc.way@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:luc.way@dgfip.finances.gouv.fr)

▶ **Cécile GUILLAUME**, experte en CAP Nationale B :  
[cecile.guillaume@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cecile.guillaume@dgfip.finances.gouv.fr)

▶ **Sylvain CARPENTIER**, expert en CAP Nationale B :  
[sylvain.carpentier@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sylvain.carpentier@dgfip.finances.gouv.fr)